

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2023

Le 7 avril 2023, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 3 avril 2023

Nombre de conseillers en exercices : 11

Étaient présents :

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

FORET Clotilde

GIBERT Maryline

MOREL Nathalie

PENT Damien

Étaient absents :

BLANCO Jordan DEFOND Thérèse G GOUTORBE Jeannine

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 3 mars 2023
- Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2022
- Vote des budgets primitifs 2023
- Délibération sur les taux des taxes et de la contribution foncière des entreprises
- Report, dans le budget principal, des trois budgets (CCAS, Forêt communale et Section des habitants de Laurent)
- Approbation de la fongibilité des crédits
- Amortissement des travaux du Siel (projecteurs de mise en valeur de l'église, déplacement des poteaux)
- Étude de demandes de subvention d'organismes extérieurs
- Étude de devis pour amélioration des équipements informatiques et bureautiques de l'école
- Étude d'une demande d'achat du domaine public aux abords d'une maison
- Questions diverses

Ordre du jour : Approbation du compte rendu de la séance du 3 mars 2023

Le compte-rendu de la séance du 3 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2022

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	160 077,39			116 825,62
Opérations exercice	101 161,6	296 196,07	390 472,86	492 429,15
Total	261 238,99	296 196,07	390 472,86	609 254,77
Résultat de clôture		34 957,08		218 781,91
RAR	99 638,1	149 624		
		84942,98		218 781,91

AFFECTATION DU RESULTAT

RESULTAT DE L'EXERCICE	218 781,91
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION INVESTISSEMENT	0
EXCEDENT REPORTE	218 781,91
EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE	34 957,08

Les comptes administratifs et les comptes de gestion 2022 (forêt et lotissement) sont adoptés à l'unanimité.

Ordre du jour : Vote des budgets primitifs 2023

Le budget primitif de l'année 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Délibération sur les taux des taxes et de la contribution foncière des entreprises

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des taxes et de la contribution foncière des entreprises pour l'année 2023.

	Taux 2020	Taux 2021 - 2022	Taux 2023
Taxe habitation (sur résidences secondaires)	9,89	Taux bloqué	9,89
Taxe sur le foncier bâti	4,45	4,95	4,95
Taxe sur le foncier non bâti	28,88	28,95	28,95
Contribution foncière des entreprises	16,77	16,81	16,81

Ordre du jour : Report, dans le budget principal, des budgets « Forêt communale » et « Section des habitants de Laurent »

Suite à la clôture des budgets « Forêt Communale » et « Section des Habitants de Laurent » au 31 décembre 2022, il convient d'effectuer les reports de ces budgets au budget principal 2023 au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté », à savoir :

- Report du budget « Forêt Communale » : 6 975,23 €
- Report du budget « Section des Habitants de Laurent » : 1 062,10 €

Ordre du jour : Approbation de la fongibilité des crédits

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la fongibilité des crédits à hauteur de 7,5 % des dépenses.

Ordre du jour : Amortissement des travaux du Siel (projecteurs de mise en valeur de l'église, déplacement des poteaux)

Le conseil municipal fixe à 1 an la durée d'amortissement des travaux du SIEL relatifs aux projecteurs de mise en valeur de l'église et au déplacement de poteaux.

Ordre du jour : Étude de demandes de subvention d'organismes extérieurs

Le conseil municipal accorde une subvention de 20€ par licencié au foot club des Bois Noirs (7 licenciés de la commune soit 140 €).

Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande de subvention à l'ESAT Le Colombier-la Blégnière.

Ordre du jour : Étude de devis pour amélioration des équipement informatiques et bureautiques de l'école

Après étude de devis, le conseil municipal valide le devis de M. BARDOT pour l'amélioration de l'équipement informatique et bureautique de l'école pour un montant de 638,99 € HT.

Ordre du jour : Étude d'une demande d'achat du domaine public aux abords d'une maison

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité la demande d'achat du domaine public aux abords d'une maison et fixe le montant à 8 € le m². Les coûts de bornage et les frais administratifs seront à la charge de l'acheteur.

Ordre du jour : Questions diverses

- **Nouveaux équipements pour la salle des fêtes**

Le conseil municipal, valide à l'unanimité, l'ensemble des devis réalisés auprès d'Adéquat Collectivités pour l'achat de 35 nouvelles tables, un lot de 50 chaises, des patères, d'un banc pour le cimetière et un vestiaire pour les agents techniques pour un montant de 4 895,58 € HT.

- **Voirie communautaire 2023**

Visite prévue le mardi 25 avril 2023 à 18h30 avec Mme BLANCO.

- Chemin du viaduc n°124
- Chemin de Vernassière à Rathier
- Chemin de la Cascade (Montée à Bout)

Montant des travaux 32 060 € + 677 € de travaux supplémentaires.

- **Modification du PLU**

Le dossier vient d'être transmis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) et à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS).

La séance est close à 22h35.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **vendredi 5 mai 2023 à 20 h 00** à la mairie.

Le Président,

Le secrétaire,